

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1653 - page 1434**

**79 - Deux-Sèvres**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay.

**LES MOUCHES DE GATINE.**

*Objet* : favoriser l'entraide, le respect, la solidarité, l'échange d'expérience, la sécurité et la formation des usagers de deux roues motorisées ; elle permet de réunir des personnes qui ont en commun le plaisir de la moto ; organiser des sorties et ballades moto entre ses membres, des manifestations diverses dans le but d'apporter des recettes qui permettront une participation financière du club lors de ces activités ; l'association doit permettre de promouvoir, d'organiser, de gérer toutes actions de sensibilisation, de perfectionnement améliorant la sécurité routière, le comportement ainsi que la cohabitation des divers usagers de la route ; elle crée des événements permettant aux usagers des deux roues motorisées de se rencontrer en privilégiant une rencontre régulière de ses membres.

*Siège social* : Bar Le Saint Paul, 19, rue Faubourg Saint Paul, 79200 Parthenay.

*Date de la déclaration* : 13 mars 2015.